

Le Cambrésis et le climat, une bataille après l'autre

Il y a 24 ans, le 2 septembre 2002, devant l'assemblée plénière du IVe sommet de la Terre, à Johannesburg, le Président de la République Française Jacques Chirac déclarait "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Il désignait par-là l'urgence à agir face au changement climatique. Mais les choses ont-elles changé depuis ? Evénements extrêmes, canicules en été, inondations comme celles survenues à Busigny, un village du Cambrésis, survenues après de très fortes pluies cet été... : le réchauffement global est déjà visible.



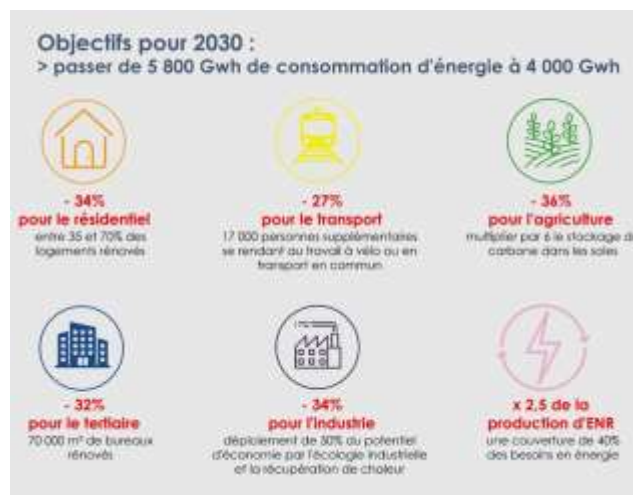
Source : Observatoire énergie-climat des Hauts-de-France

A Lille, notre capitale régionale, entre 1955 et 2022, la hausse de température moyenne s'élève déjà à 2,3°C.

S'il est malheureusement trop tard pour stopper le changement climatique, les experts du GIEC nous informent que l'on peut le ralentir et encore éviter les pires scénarios d'ici la fin du siècle. Mais cela suppose une mobilisation de l'humanité entière. Dans notre territoire des Hauts-de-France aussi, certaines villes comme Cambrai ont pris conscience du phénomène, et les choses commencent à bouger...

Mais comment les communes font-elles ?

Pour notre territoire, nous nous sommes rendus au sein du pôle d'équilibre territorial et rural « Pays du Cambrésis », qui regroupe 116 communes. Sa directrice, Mélanie Leguay, a répondu à nos questions. Elle explique que le pays du Cambrésis a mis en place à partir de 2017 un « Plan Climat Air Energie Territorial » (PCAET) ayant pour but de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2030. Ce plan climat agit sur 4 piliers principaux : l'habitat, les transports, les comportements et gestes éco-responsables et le recyclage de déchets.



Les objectifs du Pan climat Air Energie territorial du Cambrésis (source Pays du Cambrésis)

Des efforts côté habitat...

Côté habitat, il s'agit par exemple de réduire la consommation d'énergie des bâtiments publics, notamment par la rénovation du bâti. Nous avons ainsi rencontré Pascal Carneau directeur des services de la CAC, la Communauté d'Agglomération de Cambrai, qui a pu nous en dire davantage sur la rénovation du conservatoire de musique réalisé en 2025 : en plus de la création de nouvelles salles (stockage pour les instruments, bureaux et un petit opéra destiné aux enfants qui fréquentent le conservatoire de musique) des faux plafonds ont été installés partout pour limiter le besoin en climatisation et en chauffage, ce qui a permis de réduire les coûts énergétiques et donc les émissions des G.E.S. Plus généralement, dans les différentes décisions budgétaires prises par la CAC, l'économie d'énergie et la question du développement

durable, notamment avec la réduction des GES, sont de plus en plus prises en compte grâce au dispositif du « budget vert » soutenu par l'Etat. Il s'agit d'un document qui impose une classification des dépenses publiques selon leur impact environnemental. Cette approche permet de mieux orienter les dépenses publiques vers des initiatives écologiques. Ainsi, pour la rénovation du système de chauffage du stade de Proville subventionné par la CAC, des impératifs d'économie d'énergie ont ainsi été pris en compte. Ces préoccupations sont dorénavant systématiques, comme le précise Pascal Carneau.

Limiter l'étalement urbain

Il est aussi nécessaire de préserver les terres agricoles contre l'étalement urbain, c'est-à-dire la bétonnisation de ces espaces : "*Lorsqu'une commune veut augmenter sa population, nous travaillons pour qu'il y ait plus de maisons dans le moins d'espace possible*" précise Mélanie Leguay. Cette action permet de préserver les espaces naturels et de limiter les déplacements, potentiellement polluants, en densifiant le bâti déjà existant. Concernant le transport, qui est une des principales causes des émissions de gaz à effet de serre, le Cambrésis a pour projet "un plan Vélo". Il consiste à créer des véloroutes le long de l'Escaut ainsi que de nouvelles pistes cyclables et des voies vertes pour encourager la population à utiliser des transports verts et améliorer les conditions de vie. Déjà près de 40km sont quasiment installés, comme les pistes cyclables entre Rumilly-en-Cambrésis et Masnières, ou entre Cambrai Sud et Proville, le long de la RD 644. Très récemment, une « maison de la mobilité », a vu le jour, à côté de la gare TER de Cambrai. L'objectif est d'offrir des services variés et des conseils à la population afin d'inciter les Cambrésiennes et Cambrésiens à opter pour une mobilité plus durable et accessible à tous, en privilégiant les transports en commun ou les transports doux pour la planète.

Une nécessaire mobilisation des acteurs locaux.



*La centrale photovoltaïque de Niergnies près de Cambrai
(Photo autorisation la Voix du Nord)*

produisent 63 Gigawatt par an (soit l'équivalent des besoins de 27 000 foyers en électricité) qui sont injectés sur le réseau public d'électricité à destination des entreprises et des collectivités de Cambrai à Lille, en passant par Valenciennes.

Malgré la diversité des initiatives proposées, la réussite du plan dépend fortement de l'implication des habitants et des entreprises. L'absence de participation volontaire des acteurs locaux peut limiter son impact environnemental. Dans le Cambrésis, le développement des énergies renouvelables pourrait être ainsi encore amplifié pour réduire la consommation des énergies fossiles. Si les initiatives sont nombreuses, la réduction des GES exige aussi une mobilisation à toutes les échelles, elle est aussi une affaire de l'Etat qui garde un rôle d'impulsion et fixe les règles. C'est essentiel.

Izia Pouymayon, Alice Rigaux

Le Pays du Cambrésis relaye également l'action régionale « Plantons le décor » qui encourage à l'échelle de notre territoire des plantations d'arbres d'espèces locales pour enrichir et préserver la biodiversité en améliorant également le cadre de vie. Côté énergie, à Niergnies près de Cambrai, un parc photovoltaïque a été construit dans le but de prioriser les énergies renouvelables. Présenté comme le plus grand parc de panneaux photovoltaïques au nord de Paris, les 170 000 panneaux solaires installés

Sources

Interviews : Pascal Carneau directeur des services de l'agglomération de Cambrai
Mélanie Leguay, directrice du pays du Cambrésis

Sitographie, médias :

Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis. (2025, 20 janvier). *Le Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) - Pays du Cambrésis*. Pays du Cambrésis. <http://www.paysducambresis.fr/le-pays-en-actions/developpement-durable/plan-climat-territorial-pct/>

Observatoire Climat - Observatoire Climat. (s. d.). <https://observatoire-energieclimat-hautsdefrance.org/>

Buyse, N. (2021, 10 février). Une seconde tranche pour le parc photovoltaïque de Cambrai-Niergnies. *ICI, le Média de la Vie Locale*. <https://www.francebleu.fr/emissions/la-nouvelle-eco-france-bleu-nord/nord/une-seconde-tranche-pour-le-parc-photovoltaique-de-cambrai-niergnies>

Plantons le décor, c'est quoi ? (s. d.). <https://www.plantonsledecor.fr/plantons-le-decor-cest-quoi>

Notre-environnement. (2026, 19 janvier). *La lutte contre le changement climatique*. Notre-environnement. <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/article/la-lutte-contre-le-changement-climatique>